

Chambre de représentants – Commission de l'Economie
Réunion du 19 octobre 2016 – Extrait du compte rendu intégral (CRIV 54 – COM 0509)

09 Question de M. Benoit Hellings au vice-premier ministre et ministre de l'Emploi, de l'Économie et des Consommateurs, chargé du Commerce extérieur, sur "l'activité de sociétés belges dans des zones occupées par Daech" (n° 13068)

09.01 Benoit Hellings (Ecolo-Groen): Monsieur le président, monsieur le ministre, grâce à une enquête publiée par *Le Monde* le 21 juin 2016, nous avons appris que le groupe Lafarge a payé des taxes à Daech entre 2013 et 2014 pour faire fonctionner sa cimenterie de Jalabiya, dans le nord de la Syrie, durant la guerre en cours. Ainsi, à partir de 2013, la présence de Daech dans la région a incité le cimentier Lafarge à négocier des droits de passage aux divers *checkpoints* tenus par les djihadistes pour ses transporteurs. Parallèlement, Lafarge s'est fourni en pétrole auprès de négociants de brut provenant de champs détenus par l'organisation terroriste. Pendant un an, Lafarge a ainsi indirectement participé au financement de Daech. Ces flux financiers ont cessé le 19 septembre 2014, lorsque les djihadistes ont eux-mêmes pris possession de l'entreprise.

Pour rappel, le groupe GBL, géré par l'investisseur belge Albert Frère, est actionnaire à hauteur de 9,4 % de ce qui est devenu aujourd'hui le groupe LafargeHolcim. Avant la fusion entre Lafarge et Holcim, intervenue en juillet 2015, la holding de notre compatriote possédait aux alentours de 20 % des parts du cimentier français.

Votre collègue en charge des Affaires étrangères, lors d'un échange que j'ai eu avec lui sur ce même sujet le 6 juillet 2016, à ce même sujet, m'a précisé, à mon grand étonnement que, d'après des chiffres qui lui ont été transmis par l'Agence pour le Commerce extérieur, 997 sociétés belges seraient actives en Syrie et 864 en Irak.

Monsieur le ministre, pourriez-vous me préciser si le SPF Économie possède une liste équivalente de sociétés, d'investisseurs et/ou de groupes financiers belges actifs en Irak et en Syrie? Combien de noms recèle-t-elle à l'heure actuelle?

Pourriez-vous me préciser si des lignes de conduite ont été transmises par le SPF Économie à ces sociétés belges dans le cadre de la lutte contre le financement de Daech? Quand et sous quelles formes ces recommandations ont-elles été diffusées aux entreprises intéressées?

Avez-vous entamé des démarches auprès du groupe financier GBL afin de protester vivement contre cette collaboration économique avérée avec Daech, qui contrevient totalement aux lois belges visant à lutter contre le financement des actes terroristes mais aussi aux positions et intérêts défendus par

vos collègues du gouvernement, aux Affaires étrangères et à la Défense, dans la lutte contre Daech, tant sur le plan diplomatique que militaire?

09.02 Kris Peeters, ministre: Monsieur le président, monsieur Hellings, je serai très bref car le SPF Économie ne dispose pas d'une liste de sociétés belges actives en Irak et en Syrie.

La Belgique applique les mesures d'embargo qui découlent des résolutions des Nations unies ainsi que des décisions et règlements de l'Union européenne. Aucune limitation ou ligne de conduite supplémentaire n'est imposée. L'information sur ces mesures d'embargo figure sur le site internet du SPF Affaires étrangères. Dans la mesure où le groupe Lafarge a son siège social à Paris, l'application et le contrôle de la mise en œuvre des mesures d'embargo relèvent de la compétence des autorités françaises.

09.03 Benoit Hellings (Ecolo-Groen): Monsieur le ministre, sur le front extérieur des matières, sur lequel je me suis spécialisé, la Belgique a envoyé six F-16 en Irak et en Syrie, et trente militaires, formateurs de militaires irakiens en Irak. Sur le front intérieur, donc au niveau des Affaires étrangères, au niveau du SPF Finances, puisque j'ai interrogé votre collègue en charge des Finances sur le même sujet, et au niveau du SPF Économie également – ce que je viens d'apprendre –, rien, absolument rien n'est réalisé pour essayer de tracer le financement du groupe djihadiste en Belgique. Des groupes financiers belges commercent indirectement et s'enrichissent sur le dos de djihadistes, et sur le dos de populations qui, aujourd'hui, font l'objet des discriminations en question. C'est complètement illogique et inquiétant d'investir autant de moyens dans la lutte extérieure et de ne rien investir sur ce que nous pouvons réaliser ici dans le contrôle de ce que réalisent nos entreprises ou nos groupes financiers actionnaires d'entreprises en Irak ou en Syrie.